

Le Théâtre de la ville de Lubumbashi (1956-2018)

Émilie ZOLA KALUFUAKO*

Résumé

Le Théâtre de Lubumbashi anciennement Théâtre d'Élisabethville, est un édifice construit en 1950 dont les travaux furent achevés en 1956 grâce à la contribution financière des sociétés jubilaires : le Comité spécial du Katanga (CSK), l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (BCK). Il a été témoin des activités culturelles sur le plan international, national et local : comédie, théâtre, etc. Plus de 60 ans après son inauguration, il a perdu sa vocation première au profit des lieux de culte, de concerts musicaux, de manifestations politiques, etc. C'est l'histoire de ce Théâtre que cet article retrace dans le présent travail. Grâce aux enquêtes de terrain et à l'analyse des travaux divers, cette étude entend répondre aux questions suivantes : qu'est ce qui a motivé la naissance de cet édifice culturel? L'objectif de départ qui lui a été assigné, lors de sa fondation, est-il resté le même aujourd'hui? Quels sont les différents changements survenus au fil du temps, les problèmes auxquels il se heurte actuellement ainsi que les perspectives qui s'offrent à lui? Pour répondre à ces questions, l'article s'articule autour de trois points : Loisirs et société à Lubumbashi (Élisabethville) sous la colonisation belge (1) ; Le Théâtre de la ville de Lubumbashi de 1956 à nos jours (2) ; Problèmes et perspectives du Théâtre de la ville aujourd'hui (3).

Mots-clés

Élisabethville, Lubumbashi, RDC, Culture, Théâtre, Activités, Loisirs.

Abstract

The Lubumbashi Theater, known as the Elisabethville Theater, is a building built in the year 1950, whose work was completed in 1956 thanks to the financial contribution of the jubilee societies: The Special Committee of Katanga (CSK), the Haut-Katanga mining Union company (UMHK) and the Bas-Congo railway company in Katanga (BCK). Also known as the fiftieth building, it has witnessed various

* Professeur associé Université de Lubumbashi/RD Congo. emiliezola2001@yahoo.fr ou emiliezola0@gmail.com

cultural activities at the international, national and local levels: comedy, theater, etc. More than 60 years after its inauguration, the Theater has lost its primary purpose to the benefit of places of worship, musical concerts, political demonstrations, etc. It is the story of this theater that this article aims to retrace. Thanks to the cross-fertilization and analysis of information from various works and field surveys, this study intends to answer the questions raised by this problematic: What motivated the birth of this cultural building? Has the objective assigned to it at its establishment remained the same today? What are the various changes in its functioning over time? What are the problems it is currently facing? What are the prospects open to it? To answer all these questions, the article was structured around three points: Leisure and society in Lubumbashi (Elisabethville) under the Belgian colonization (1); The Theater of the city of Lubumbashi from 1956 to the present day (2); Problems and perspectives of the Theater of the city today (3).

Keywords

Elisabethville, Lubumbashi, DRC, Culture, Theater, Activities, Leisure.

Introduction

Les espaces culturels ou espaces de loisirs, sont des maisons de la culture. Ils sont considérés comme des établissements publics chargés d'encourager et de promouvoir les manifestations artistiques et culturelles.

De plus en plus en République démocratique du Congo en général, et à Lubumbashi en particulier, s'observe un phénomène qui ne dit pas son nom : les espaces censés abriter les activités culturelles ont perdu leur vocation. Tous ces espaces qui faisaient jadis la fierté du pays dans la production des œuvres culturelles ont changé d'identité ; leur fonction primaire a disparu. Ils sont devenus des lieux de culte, des garages, des espaces destinés à des manifestations politiques, etc. Beaucoup sont spoliés et vendus aux expatriés, alors que l'article 46 de la Constitution de la République consacre le droit à la culture, à la liberté de création intellectuelle et artistique, etc.¹. Ce changement

¹Constitution de la République démocratique du Congo, modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République démocratique du Congo, p. 14.

d'identité a entraîné ipso facto bien d'autres problèmes, parmi lesquels : le manque de financement et de soutien des activités culturelles de la part du gouvernement, le désintéressement de la population à la culture, la perte de l'emploi des jeunes talents, etc.

Dans le cadre de l'élaboration du présent article, nous avons jeté notre dévolu sur la ville de Lubumbashi, jadis Elisabethville. Située aujourd'hui dans le Haut – Katanga, elle a rempli diverses fonctions, parmi lesquelles, les fonctions culturelles : la production de la Comédie-Française qui présenta les pièces de théâtre les plus en vogue à l'époque vers les années 1950, la création de l'Université officielle du Congo belge et du Rwanda – Urundi par décret royal au cours de l'année 1954², la création de l'Académie des Beaux-Arts pour la formation des artistes³, etc. Ville de loisirs, Elisabethville a compté de nombreuses structures culturelles : bars, complexes sportifs, associations socioculturelles. Si les Congolais étaient incités à jouer les instruments de musique occidentaux, à suivre des pièces de théâtre et des animations dans une perspective à la fois moralisatrice et éducative, les jeunes élites étaient encouragées par les administrateurs à rejoindre des cercles et à s'y adonner aux jeux et à la lecture de journaux, entendu que les piscines, les bars, les équipes sportives n'étaient pas mixtes. Il fallait attendre l'année 1955 pour voir les évolués pénétrer dans les salles de cinéma pour Européens. Les missionnaires quant à eux, lancèrent des mouvements de jeunesse en organisant et en structurant des équipes de football ; transformant les fêtes religieuses en grands moments de réjouissances. (A. Cornet, F. Gillet, 2010, p. 51).

Grâce à ces lieux de culture, Elisabethville a offert des spectacles à ses habitants pour la transformation de leur mentalité selon les mots de D. Dibwe dia Mwembu et G. Kalaba Mutabusha (2005, p. 45).

Lubumbashi, aujourd'hui Haut-Katanga et anciennement Elisabethville, est une ville coloniale née en 1910. L'on se rappellera que bien avant sa création, en 1900, Léopold II mit sur pied le Comité Spécial du Katanga, CSK, lequel possédait des droits souverains dans la région et soutenait les initiatives qui visaient à son développement économique par la mise en valeur des terres. (P. Van Schuylenbergh, M. Zana Aziza Etambala, 2010, p. 213).

L'Union Minière du Haut-Katanga (l'UMHK) créée en 1906, fut implantée dans le sud-est du Katanga, une région très riche en

² Ce décret fut modifié plus tard par celui du 24 juillet 1957.

³ www.congoforum.be/upldocs, consulté le 2 février 2015

ressources minières, mais pauvrement peuplée. Fille de l'industrie minière dont l'objet principal est d'« assurer la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol au Katanga »⁴, l'industrialisation semble être le facteur déterminant de sa création. C'est donc principalement le cuivre qui fixa l'emplacement de la ville et draina une population de plus en plus nombreuse. (E. Zola Kalufuako, 2014).

Ses multiples fonctions (économique, politique, culturelle) lui ont permis de s'attirer de nombreuses populations de diverses origines. Dès que les trains atteignirent Elisabethville, l'on vit déferler sur le quai de la gare un flot de nouveaux immigrants : Anglais, Belges, Allemands, Italiens, Sud-Africains, Grecs, etc. Sa démographie d'abord stationnaire, était devenue galopante, alors qu'elle avait stagné, entre 1925 et 1940, autour de dix millions d'habitants. Depuis sa création, Elisabethville a vu sa population totale passer de plus ou moins 6 000 habitants en 1911 à 183 189 personnes en 1960. (D. Dibwe dia Mwembu, 2009). La population blanche quant à elle, passa de 15 000 en 1940 à plus de 50 000 en 1955. (J. Kestergat, 1985).

Ses employeurs durent recourir aux recrutements, pour diverses raisons, à une main-d'œuvre de migrants (D. Dibwe dia Mwembu, 1993, p. 106). La politique de la stabilisation de la main-d'œuvre prônée par l'industrie minière à partir de l'année 1925 et inaugurée en 1928, consistait entre autres, de fixer à demeure le travailleur et sa famille près des lieux de travail et permit la constitution et la reconstitution des ménages. Elle était l'une des bases les plus solides de toute la politique sociale dans les camps de travailleurs (D. Dibwe dia Mwembu, 2001, pp. 20-21). Bien des avantages furent accordés aux travailleurs, parmi lesquels : la ration alimentaire, les soins de santé, le logement, etc.

Son premier gouverneur et fondateur, le colonel Émile Wangermée, signa une ordonnance par laquelle la ville devait être subdivisée en deux parties, représentant deux quartiers distincts : le quartier européen, appelé le district urbain, réservé aux colonisateurs belges (représentant aujourd'hui la commune Lubumbashi), la « cité indigène », constituée par le quartier Albert, appelé aussi quartier des Africains, bâti pour contenir toute la population africaine de la ville, à l'exception des Africains logés dans les camps de travailleurs, des militaires et du personnel domestique logeant dans les parcelles du maître européen.

Sur ordre du gouverneur général Lippens en visite à Elisabethville, ladite cité fut repoussée dix ans plus tard, soit en 1921, au sud du

⁴Anonyme, Elisabethville 1911-1961, édition L. Cuypers, Bruxelles, 1961, p. 27

thalweg du ruisseau Kamalondo, où s'était établie une zone neutre de 800 mètres de large. Ce qui permit la présence des hôpitaux, magasins, marché, etc., pour les Blancs et pour les Noirs, sans oublier les espaces ludiques.

« Un peuple sans culture, est un peuple sans âme », dit-on. Cet adage vaut son pesant d'or surtout lorsque l'on sait que la culture, gage du développement, favorise la construction de l'identité. Chacun des membres de la communauté est appelé à y attacher de l'intérêt pour sa protection et sa sauvegarde.

Aujourd'hui en RD Congo, les espaces culturels ont perdu leur vocation. Les cinémas sont convertis en salle de prière, bars, banques ou garages. Il en est de même de Lubumbashi, où, la population assiste impuissante à la confiscation de ses espaces culturels. Le Théâtre de la ville, cette maison de culture qui a fait la fierté d'Élisabethville dans la production des œuvres culturelles, ne joue plus son rôle d'antan. A cette confiscation, s'ajoute le manque de la politique culturelle et de soutien des jeunes talents de la part des autorités compétentes. Les pièces de théâtre se produisent actuellement dans des stades, des salles de classe ou des salles de jeux non appropriées, etc.

Ce changement de vocation qui serait consécutive au peu d'importance accordée aux activités culturelles, en général et au théâtre en particulier, inquiète plus d'un Lushois. Il constitue un danger permanent et nécessite des solutions urgentes en vue de valoriser les loisirs ainsi que les divertissements, de préserver la carrière artistique des jeunes talents et de remettre la population dans ses droits les plus légitimes.

Notre travail porte sur « le Théâtre de la ville » de Lubumbashi, appelé également « le Théâtre d'Élisabethville », « le Théâtre de la verdure » ou « Bâtiment du 30 juin »⁵.

En vue de mener à bon port notre recherche, nous avons utilisé la méthode historique. Elle nous a permis d'étudier l'histoire et l'évolution des espaces culturels congolais en général, et lushois en particulier. Étant donné que la nouvelle tendance dans la recherche historique s'appuie aussi sur l'histoire orale, nous avons fait recours aux interviews et récits en vue de les confronter aux sources écrites existantes dans le domaine. Ces récits sont importants dans l'analyse et

⁵ Les appellations « Le Théâtre de la ville » ou « Le Théâtre de la verdure » datent de la période coloniale. L'appellation « Bâtiment du 30 juin » est intervenue sous le règne du président Joseph-Désiré Mobutu, lorsque le Congo devint Zaïre, rappelant ainsi la date de l'obtention de l'indépendance du pays, en 1960.

la compréhension des phénomènes sociaux, et aussi, pour la reconstitution des faits tels que vécus par la population. Dans ce cas précis, lesdits récits rendent l'histoire plus vivante et plus proche de la réalité. Ainsi, l'histoire et la mémoire se rendent mutuellement service : la première se reconstruit grâce entre autres, à la seconde. Cette dernière s'interprète mieux grâce à la première. C'est pour nous l'occasion de parler ici de l'importance de la critique historique appliquée sur toutes les sources orales en vue d'écarter toute subjectivité.

Outre l'introduction et la conclusion générales, notre travail se subdivise en trois parties : la première touche la question des loisirs à Élisabethville sous la colonisation belge. La deuxième traite du Théâtre d'Élisabethville (Lubumbashi) de 1956 à nos jours (2018). La troisième, enfin, soulève tour à tour les différents problèmes qui se posent dans le monde artistique lushois en ce qui concerne la perte de la vocation première du « Théâtre » de la ville, avant de déboucher sur quelques perspectives d'avenir. Tout compte fait, nous avons récolté et analysé les réactions de la population et proposé quelques pistes de solutions dans le souci de voir le Théâtre redorer son blason terni.

1. Loisirs et société à Élisabethville (Lubumbashi) sous la colonisation belge

1.1. Quelques considérations générales

Les activités ludiques datent d'il y a des décennies. Elles sont diverses et ont trait aux bars, danses, théâtre, lecture, etc. Elles font de plus en plus l'objet de recherche de la part de chercheurs : historiens, psychologues, sociologues, etc. Pour s'en convaincre, il suffit de répertorier d'abondants articles, travaux de fin de cycle et fin d'études, mémoires, thèses de doctorat, sans oublier les ouvrages produits par les Congolais ainsi que les étrangers. Le passé traditionnel africain voire congolais, fait mention sur une série de chants et danses, contes, tenues vestimentaires, sculpture, céramique, travail sur bois, peinture, jeux⁶, etc.

⁶ Henri Bundjoko évoque le cas des femmes Leele de la province du grand Bandundu (Gungu, Idiofa Oshwe) et du grand Kasaï (Ilebo, Mweka, Tshikapa, etc.). Agées de 70 à 90 ans, elles formaient deux groupes et se livraient à des jeux divers. Dans le cadre de la concurrence, un groupe pouvait déclarer qu'il savait faire le ménage, la lessive, etc., plus que l'autre. Elles chantaient, et ces chansons étaient éducatives.

Comme nous le savons, la colonisation avait déstructuré, restructuré et structuré la société congolaise. Elle avait apporté bien des changements dans le cours de son histoire. L'on assista à une interruption brusque du fonctionnement des institutions traditionnelles et au remplacement de celles-ci par le système colonial. L'organisation sociale congolaise connut des profondes perturbations. Seul le monde occidental avait une « civilisation » qu'il était appelé à rendre « universelle ». La civilisation congolaise quant à elle, devait faire table rase aux yeux du colonisateur, car, elle n'était que « barbarie et sauvagerie ». Le Congo belge devait ainsi passer de la « jungle » à la « colonisation ».

La mise en valeur économique d'Élisabethville fut suivie par la mise en place d'une politique de loisirs et de délasserment qui a fait d'Élisabethville une ville de loisirs. Les commentaires faits entre autres sur cette ville, ont donné l'image d'une ville insouciant et libre, où le progrès économique et social se manifestait par la participation aux loisirs, apanage des communautés ayant atteint un certain niveau de confort matériel (P. Van Schuylenbergh, M. Zana Aziza Etambala, 2010, p. 270). Le travail ayant été la caractéristique de la vie quotidienne à Élisabethville, une vie se créait et le besoin de délasserment en commun, de joies partagées s'imposait.

1.2. De la question des activités récréatives pour les Noirs à Élisabethville

Loin de nous l'idée de négliger ou d'omettre l'importance des activités ludiques pour le bien-être et le bonheur des Blancs établis à Élisabethville, le cinéma destiné au public africain fut l'une des plus grandes originalités du cinéma colonial dans les années 1950 (P. Van Schuylenbergh, M. Zana Aziza Etambala, 2010, p. 35). Outil pédagogique par excellence, il fut non seulement un moyen d'éducation et d'évangélisation des masses, basé sur l'imitation des valeurs morales chrétiennes et l'avertissement sur les dangers de corruption d'un monde moderne, mais aussi et surtout, une manière de délasser la population et la main d'œuvre des grands centres urbains et industriels. Le cinéma pour autochtones poursuivait deux objectifs : instruire, en inculquant des notions morales et hygiéniques, en faisant assimiler et préférer les

Elles ne prenaient la bière que le soir, après avoir bien mangé. (E. Zola Kalufuako, 2006).

techniques européennes aux « coutumes primitives », en « endoctrinant » par conséquent, les mentalités, en contrecarrant les effets néfastes des bars et dancings, en évitant l'alcoolisme et « les plaisirs stériles et onéreux »⁷. En tout et pour tout, le but était donc de promouvoir dans les colonies les normes du bien-être économique, social et moral apportées par le colonisateur, normes qui constituaient l'idéal à atteindre par le plus grand nombre de leurs administrés, non seulement « éduqués » citadins, mais aussi analphabètes du monde rural. À partir de l'année 1947 dans tout le pays, des unités mobiles de projections diffusaient des films dans les centres extra-coutumiers et les cités indigènes urbaines.

Les autorités coloniales s'efforcèrent de développer, entre autres, des cercles récréatifs où se faisait la projection des films appartenant aux genres éducatif, documentaire, fiction, économique, scientifique, artistique, etc., dont l'objectif était d'inculquer les valeurs du travail et du respect aux Congolais (P. Van Schuylenbergh, M. Zana Aziza Etambala, 2010, p. 351).

Il sied de noter que si certains films furent diffusés en vue de présenter les réalisations de l'œuvre coloniale (les infrastructures scolaires, médicales (hôpitaux, maternité), le développement industriel, la construction et la mise en évidence des nouvelles routes réalisée sous l'égide du ministère des Colonies ainsi que des moyens de transport développés au Congo, les efforts mis en œuvre par le gouvernement des colonies pour européaniser, moderniser et développer l'immense territoire d'Afrique centrale, etc., bien d'autres encore avaient été réalisés à la demande de l'Union Minière du Haut-Katanga dans le but de montrer la richesse de l'organisation sociale mise en œuvre pour le confort, l'assistance et le loisir de ses travailleurs (P. Van Schuylenbergh, M. Zana Aziza Etambala, 2010, p. 329). C'est à la longue que les Noirs devaient se contenter de films sur la passion de

⁷ Malgré les mesures prises par les autorités coloniales en ce qui concerne la prostitution, Elisabethville a enregistré la vague des femmes dites « prostituées », lesquelles appartenaient à des associations des femmes libres à l'époque : Diamant, Sami, etc. La première cité noire construite en 1912, Kamalondo, est le premier espace ludique pour les citadins africains. Cité de bars, de plaisirs, de la détente, bref de joie, Kamalondo était aussi le monde de femmes célibataires, veuves, prostituées refoulées des camps de travailleurs. Lire D. Dibwe dia Mwembu et G. Kalaba Mutabusha : Lubumbashi : Des lieux et des personnes, in *Tout passe. Instantanés populaires et traces du passé à Lubumbashi*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 41-74.

Jésus-Christ projetés la nuit en plein air sur la place publique, par les religieux bénédictins (D. Dibwe dia Mwembu, 2001, p. 30).

Mis en place en vue d'apporter un appui permanent aux entreprises coloniales, le Fonds du Bien-être Indigène fut créé après la fin des hostilités pour « remercier » les populations indigènes de l'effort consenti pendant la guerre. Ce Fonds débloquent annuellement des crédits en faveur du cinéma, en partie consacrés à l'aide à la production. L'objectif était de donner aux travailleurs des spectacles cinématographiques qui fussent tout à la fois de saines et éducatives distractions, et de sages exhortations à la paix sociale. Ainsi, bien avant l'obtention de la souveraineté nationale, les autorités coloniales dotèrent les centres extra- coutumiers et cités, des salles de spectacles : salles des fêtes, cercles d'évolués, musées, centres sociaux, etc. C'est le cas d'Élisabethville qui connut au cours de l'année 1956, l'inauguration d'une salle de spectacles, le théâtre de la ville.

2. Le théâtre de la ville de Lubumbashi et ses diverses identités (1956-2018)

2.1. Présentation

Le Théâtre de la ville ou le bâtiment du cinquantenaire d'Élisabethville situé entre le Musée National de Lubumbashi (MNL) et la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC en sigle), est l'œuvre de l'architecte Claude Strebelle⁸. Dans leur ouvrage intitulé *Les identités urbaines en Afrique Le cas de Lubumbashi (R-D Congo)*, G. Kalaba Mutabusha, O. Kahola et A. Kakudji (2008, p. 55) indiquent que ce bâtiment fut construit en 1956 par des ouvriers belges assistés de la main-d'œuvre locale pour fêter les 50 ans de la création de l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK). Salle de spectacles et de concerts de plus de 650 places⁹, son inauguration eut lieu le 4 août 1956. À cette occasion, la pièce de théâtre intitulée « Lotus et Bulldozer » fut

⁸ Né à Bruxelles le 2 novembre 1917, Claude Strebelle fut un architecte et urbaniste belge. Diplômé de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles au cours de l'année 1941, il dirigea l'implantation de l'université de Liège sur le campus dont il était l'architecte-coordonateur dans les années 1970. Il fut également l'auteur du plan directeur de la place Saint-Lambert de la ville de Liège au cours des années 1980-1990. Il mourut le 16 novembre 2010 à Liège. [Fr.wikipedia.org/wiki/](http://fr.wikipedia.org/wiki/) (site consulté le 3 mai 2018).

⁹ <http://lardc.com/aveboo/Pages/elivil.html>, consulté le 19 février 2012.

présentée par la troupe dénommée : Théâtre National de la Belgique. M. Lwamba Bilonda (2001, p. 20) note :

En 1950, à l'occasion du cinquantenaire du Comité Spécial du Katanga (CSK), cet organisme aménagea la place dite du cinquantenaire et offrit à la ville le grand hall d'entrée qui fut construit la même année. Mais l'ensemble de l'œuvre fut achevé en 1956 par l'architecte Claude Strebelle et le groupe Yenga, grâce à la contribution financière des sociétés jubilaires (CSK, Union Minière et BCK). L'inauguration eut lieu le 4 août 1956 en même temps que celle de l'actuelle Direction Générale de la SNCC, alors BCK.

2.2. Le théâtre de la ville à l'ère coloniale (1956-1960)

Comme dit plus haut, le bâtiment du cinquantenaire fut inauguré en 1956, soit quatre ans avant l'accession de la RD Congo à sa souveraineté. Le 11 novembre de cette même année, ce bâtiment abrita l'ouverture de la première année académique de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi (actuelle Université de Lubumbashi). Par la suite, il devint le siège du Conseil de province du Katanga d'abord, et ensuite, celui de l'Assemblée provinciale du Katanga. Cette situation perdura jusque peu après le 30 juin 1960.

Le départ du colonisateur belge intervenu au cours de l'année 1960, entraîna la prise en mains de leur destin par les Congolais eux-mêmes. La gestion de la chose publique par les Congolais allait avoir un impact sur la vie culturelle nationale en général, et sur l'évolution du théâtre de la ville de Lubumbashi en particulier.

2.3. Le théâtre de la ville à l'ère postcoloniale

2.3.1. Sous l'État Indépendant du Katanga (1960-1963)

Suite aux désordres politiques qui ont caractérisé la naissance de la République démocratique du Congo en 1960, la province du Katanga, l'une de ses six provinces de l'époque, proclama son indépendance le 11 juillet 1960 et s'appela État indépendant du Katanga. Peu de temps après cet événement politique, le Théâtre de la ville abrita le siège de l'Assemblée nationale. Il importe de noter que l'Assemblée provinciale du Katanga s'était transformée, avec la proclamation de l'État

indépendant du Katanga, en Assemblée nationale du Katanga. Pour des raisons politiques, sous Moïse Tshombe, le choix du Théâtre de la ville, nouvellement inauguré, susceptible d'accueillir plus de 650 personnes, serait intéressant en vue d'abriter le siège du parlement du Katanga indépendant. Pour G. Kalaba Mutabusha, les événements historico-politiques que ce bâtiment a abrités, lui ont conféré une importance particulière : c'est l'un des lieux saillants (G. Kalaba Mutabusha, O. Kahola et A. Kakudji, 2008, p. 55).

Comme nous le savons, l'État indépendant du Katanga ne fit pas long feu. Il réintégra le Congo en 1963. Deux ans plus tard, le 24 novembre 1965, Joseph - Désiré Mobutu prit le pouvoir par un coup d'État militaire et devint le président du Congo. C'était le 24 novembre 1965.

2.3.2. *Sous Joseph-Désiré Mobutu (1965-1997)*

Pendant le règne du président Joseph – Désiré Mobutu, « le Théâtre de la ville » fut débaptisé deux fois. Il porta d'abord le nom du « Bâtiment du 30 juin » en 1972 pour marquer l'indépendance du Congo devenu Zaïre¹⁰ et, ensuite, celui du « Bâtiment Charles Mutaka wa Dilomba », en mémoire de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Katanga. Durant cette période, ce bâtiment joua son rôle véritable de Théâtre de la ville, mais était sollicité de temps en temps pour abriter certaines manifestations à caractère académique : la clôture de l'année et la collation des grades académiques.

¹⁰Tout au long de son histoire, la République démocratique du Congo a enregistré successivement plusieurs appellations : Etat indépendant du Congo, Congo belge, Congo, Zaïre et actuellement, République démocratique du Congo. Sous le règne du président Joseph-Désiré Mobutu (1965-1997) principalement, le pays s'appelait Zaïre : de 1971 à 1997. De 1960 à 1964, le pays s'appelait Congo. L'on se trouvait ainsi devant deux Congo (Congo belge et Congo français), appelés officiellement la République du Congo. Le contentieux relatif à cette dénomination avait été porté en son temps aux Nations-Unies. La Constitution de la deuxième République promulguée le 1^{er} avril 1964 attribua au Congo belge la dénomination de République démocratique du Congo. Débaptisée plus tard par Joseph-Désiré Mobutu, le pays porta le nom de Zaïre, signifiant Z. comme Zaïre, le nom du pays, Z. comme Zaïre, le nom du fleuve, Z. comme Zaïre, le nom de la monnaie.

2.3.3. Sous Mzee Laurent-Désiré Kabila (1997-2001)

À l'avènement de Laurent - Désiré Kabila à la tête du pays, le Théâtre de la ville servit tour à tour de bureau de recrutement de jeunes garçons et filles désireux d'intégrer l'armée nationale, et aussi, de lieu de grandes manifestations et rencontres politiques organisées par le gouvernement en place. Ayant déplacé le siège des institutions de Kinshasa à Lubumbashi, Mzee Laurent-Désiré Kabila transforma ledit Théâtre en siège du Conseil des ministres et du Parlement. Il y réunissait, en effet, les membres du gouvernement pour la prise des décisions importantes. Lubumbashi étant devenue la capitale législative du pays, ce bâtiment devint, le siège de l'Assemblée Constituante Législative, Parlement de Transition (ACL/PT). Ce bâtiment devint un lieu politique jusqu'à la mort de Mzee Kabila, intervenue le 16 janvier 2001. Son corps, du reste, y fut exposé avant d'être rapatrié à Kinshasa pour son inhumation. Bien avant cet événement, beaucoup d'autres corps d'hommes politiques katangais influents décédés, y furent exposés afin de donner l'occasion à la population de leur rendre un dernier hommage.

2.3.4. Sous Joseph Kabila Kabange (2001-2018)

À l'instar de ses prédécesseurs, le gouvernement de Joseph Kabila Kabange utilisa le bâtiment du 30 juin à des fins politiques. De 2010 à 2011, il devint le siège de la Commission électorale indépendante (CEI) ainsi que le Centre de capture des Lushois désireux d'avoir un passeport national. Des guichets y avaient été ouverts momentanément afin de faciliter des opérations bancaires pour le compte du trésor public. Depuis 2006, avec l'avènement des assemblées provinciales, ce bâtiment est devenu le siège de l'Assemblée provinciale du Katanga.

Outre les activités politiques que le Théâtre de la verdure abrite, du règne de Joseph – Désiré Mobutu à celui de Joseph Kabila Kabange, il sied de signaler bien d'autres activités qui ont été organisées tant par les Lushois que par les institutions, avec l'accord des autorités en place. Parmi ces activités qui sont légion, on peut citer : les concerts religieux organisés par les églises de « réveil », les entraînements et parades militaires organisés par la Police nationale congolaise à la veille de la célébration de grandes fêtes nationales ; les cérémonies de collation des grades académiques par les autorités de l'Université de Lubumbashi ; les rencontres des associations féminines chapeautées par le Ministère

du Genre, Femme et Famille ; les colloques internationaux organisés par l'Université de Lubumbashi, patronnés par les gouverneurs de l'ex-province du Katanga, etc.

Après la sortie de la RD Congo de la guerre d'agression en août 1998, le gouvernement provincial, via le ministère du Genre, Femme et Famille y avait organisé la récolte des fonds et biens en nature en vue de porter secours aux populations démunies du Congo en général, et du Kivu en particulier.

Il convient d'indiquer que cet espace constitué par le Théâtre de la ville de Lubumbashi est depuis quelques temps l'objet de projet d'aménagement et de modernisation. Sous le règne de Joseph Kabila Kabange, de grands magasins à la dimension de « Shoprite » comme en Zambie, en Namibie, en Afrique du Sud, etc., devaient être érigés derrière ce bâtiment en vue de permettre aux Lushois de s'approvisionner en vivres et tant d'autres produits de première nécessité. Il y a quelques années, la maquette y avait été plantée mais ce projet échoua pour des raisons inavouées. Actuellement, une autre maquette est plantée au même endroit et la population se demande à quand le démarrage des travaux. Nuit et jour, les Lushois se posent des questions, mais ne trouvent pas de réponse. Pour ce qui nous concerne, nous avons récolté quelques – unes de leurs préoccupations.

3. Le théâtre de la ville de Lubumbashi aujourd'hui : problèmes et perspectives

Comme vu plus haut, les espaces ou les salles de production des spectacles érigés par l'État congolais qui faisaient la fierté du pays, sont aujourd'hui spoliés, abandonnés à leur triste sort. Cet épineux problème s'observe en RD Congo en général, et à Lubumbashi en particulier, où il n'existe pas de Théâtre national ni de salles de spectacles. Ceci entraîne divers problèmes, parmi lesquels : le manque d'espaces d'expression artistique au profit de la création des espaces culturels privés, le non-accompagnement et le manque de soutien ou de financement aux artistes par l'État congolais, le manque d'équipements professionnels, le problème de la non-consommation du Théâtre par la population, l'abandon des artistes à leur triste sort, etc. Ces diverses questions appellent une panoplie de réactions de la part des Congolais en général, et des Lushois en particulier.

3.1. Quelques problèmes :

Le théâtre de la ville de Lubumbashi doit aujourd'hui faire face à un certain nombre de problèmes. Nous en avons répertoriés cinq principaux : la perte de son identité ou de sa fonction première ; la concurrence due à la création et la mise en valeur des espaces culturels privés ; le manque d'équipements professionnels ; le manque de subventions, de soutien et de sponsoring des artistes par l'État congolais ; le problème de la non-consommation du théâtre par le public congolais/lushois.

3.1.1. Le manque d'espaces de production artistique, le problème de spoliation, de la perte d'identité ou de la fonction première

Sur ce sujet, nous avons fait appel à deux observateurs de la vie culturelle congolaise. Le premier, Jules B¹¹ s'est exprimé ainsi sur la culture de Kinshasa :

La culture à Kinshasa souffre de manque de soutien à plusieurs niveaux. Beaucoup d'activités culturelles se déroulent souvent dans les hôtels de la place et dans quelques centres culturels des expatriés [...]. Les espaces culturels servent souvent à accueillir les cérémonies funéraires. Et pourtant, même le palais du peuple siège du parlement était construit pour abriter les activités culturelles. Les efforts isolés des artistes congolais ne sont pas toujours appuyés par le pouvoir public. C'est ainsi que certains espaces se transforment en des lieux de culte ou repères d'enfants de la rue. Que dire des espaces culturels officiels qui ne sont pas entretenus dont la salle Mongita et le centre le Zoo ? La culture congolaise est réellement en danger [...].

Le second, Maurice M.¹² a donné son point de vue la question du divertissement à Lubumbashi :

Je me rappelle que dans tout le Congo il y avait un lieu abritant le théâtre de la ville et où les gens allaient suivre les pièces de théâtre dans le cadre de leurs divertissements.

¹¹www.radiokapi.net, émission « Identité culturelle », présentation de Marcel Mayoyo, le 13 avril 2017 à Kinshasa.

¹² Maurice M., journaliste à la Radio Télé Nyota, récit recueilli par Émilie Zola le 9 avril 2012 à Lubumbashi.

Lubumbashi n'avait pas fait exception à cette règle. Aujourd'hui, il n'existe plus de salle de production des pièces de théâtre. Les politiciens s'en sont accaparés ; ils ont spolié le patrimoine de l'État. De l'autre côté du bâtiment du 30 juin, le terrain est menacé : une partie est occupée par Georges Forrest et une autre doit servir de construction de *mall*. Le seul espace de production des pièces de théâtre reste aujourd'hui la halle de l'Étoile [...].

3.1.2. La création et la mise en valeur des espaces culturels privés :

Le manque de salles de spectacles dignes de leur nom ou d'espaces d'expressions artistiques a amené certains opérateurs culturels à créer les espaces culturels privés dits étrangers. Pour Maurice M., « le seul espace de production des pièces de théâtre à Lubumbashi reste la halle de l'Étoile [...] ». Outre la halle de l'Étoile, il y a lieu de citer le Centre culturel français, le Centre culturel américain, etc.

Jules B. fait le même constat que Maurice M. et précise ce qui suit :

Les activités culturelles se déroulent souvent dans les centres construits et tenus par les étrangers dont le Centre Wallonie Bruxelles, le Centre Culturel Français, le Centre culturel américain et Goethe Institute. Depuis quelques années les artistes congolais de différents domaines littérature, arts plastiques, musique, théâtre, même cinéma, se sont lancés dans l'entrepreneuriat culturel et nombre d'entre eux gèrent des espaces culturels et organisent en même temps le festival - atelier et autres activités d'échanges artistiques culturelles [...].

Outre le manque criant d'espaces d'expression artistique, la population évoque également tant d'autres problèmes, à savoir : le manque d'équipements professionnels, et aussi, le manque de soutien et/ou de sponsoring aux artistes, etc.

Dans les camps des travailleurs de l'UMHK à Elisabethville par exemple, l'employeur incitait les travailleurs à organiser des jeux et danses folkloriques tous les dimanches et jours fériés pour annihiler toute sorte de nostalgie du milieu d'origine. (D. Dibwe dia Mwembu, 2001, p. 32). Dans le Théâtre de la verdure, des activités artistiques et le chœur des Petits Chanteurs à la Croix de Cuivre témoignaient de la vitalité culturelle de la ville¹³. En tout et pour tout, il y a lieu d'affirmer

¹³La chorale de « Chanteurs à la Croix de Cuivre » a été créée en 1945 par Dom Anschaire Lamoral, directeur de l'Institut Saint Boniface de la mission Saint-Jean

que les artistes étaient bel et bien soutenus et primés. Écoutons tour à tour Cidibi C. et Maurice M.

Cidibi C.¹⁴ :

C'est malheureux que le théâtre ait aujourd'hui perdu tout son sens. Durant la période coloniale, les grandes entreprises dont l'Union Minière du Haut-Katanga, la Compagnie du chemin de fer du Bas – Congo au Katanga, etc. finançaient les troupes théâtrales, lors de grandes fêtes à Elisabethville. Ces entreprises faisaient venir les différentes troupes évoluant à l'intérieur de la province en vue de produire leurs différentes pièces de théâtre à la grande satisfaction de tous. Les meilleures étaient primées. Aujourd'hui à Lubumbashi, il n'existe plus de salle de production de pièces de théâtre. La population est abandonnée à son triste sort [...].

Maurice M. :

Les artistes travaillent avec des moyens rudimentaires ; leur survie est menacée et n'ont pas de mécènes. Devenus des clochards, ils ne touchent plus leurs enveloppes et beaucoup n'écrivent plus. Le gouvernement congolais ne les subventionne plus; il a baissé ses bras. Les autorités politico-administratives s'intéressent de moins en moins du théâtre au profit du football, du folklore et de la musique. Lors de la célébration de la journée mondiale du Théâtre à Lubumbashi le 27 mars dernier, le ministre de tutelle était absent et ne s'était même pas fait représenter par un de ses collaborateurs. Actuellement, le théâtre ne vit que dans les écoles. L'état de santé

dans la commune Albert (Kamalondo). Organiste de la cathédrale d'Élisabethville, il se faisait aider par un moniteur. Au cours de l'année 1951, cette prestigieuse chorale exécuta la messe dédiée à Monseigneur de Hemptinne, Vicaire Apostolique du Haut-Katanga, à l'occasion de son jubilé de 50 ans de sacerdoce. A la mort du moniteur, Joseph Kiwele (né à Mpala en 1912 sur les bords du lac Tanganyika) fut recruté pour ses remarquables dons musicaux dès le petit séminaire où il accompagnait les chants à la chapelle. Nommé organiste de l'église de Baudouinville, aujourd'hui Moba, il y rencontra un missionnaire qui l'encouragea à perfectionner sa formation. C'est avec ce bagage de connaissance qu'il fut appelé à Élisabethville. Devenu célèbre, il réalisa à l'initiative des missionnaires, la plus belle musique et écrivit un hymne, « l'hymne à la Belgique » en l'honneur de la dynastie, dans la perspective de l'arrivée du souverain, exécuté dans le stade d'Élisabethville par de centaines d'enfants noirs, « les chanteurs à la Croix de Cuivre ». Joseph Kiwele connut un extraordinaire succès et fut félicité par le roi. Il mourut en 1961. Lire André Vleurinck, Élisabethville-Lubumbashi Cent ans d'histoire, s d.

¹⁴Cidibi C., professeur à l'Université de Lubumbashi, récit recueilli par Émilie Zola le 6 avril 2012 à Lubumbashi.

du théâtre au Katanga laisse à désirer alors qu'il avait atteint son apogée en 1970. Il y avait des ballets, des pièces de théâtre, drames, etc. [...].

3.1.3. *Le manque d'équipements professionnels*

Au problème de manque de financement des activités artistiques, s'ajoute celui du manque d'équipements professionnels adéquats pour les artistes. Pour Cidibi C., « les entreprises anciennement implantées à Élisabethville finançaient les troupes théâtrales lors de grandes manifestations ». Ceci semble évident, car, au cours de la période coloniale, beaucoup de troupes étaient bel et bien soutenues par l'administration coloniale à l'instar de : l'Union Culturelle Katangaise dont le but était d'aider les artistes et de faire connaître leurs œuvres, le groupe « Bwana Cheko » ou « Monsieur le rieur » qui mettait au point des pièces éducatives dans le but d'inculquer la population par des moyens concrets, des notions sur les biens communautaires, etc.¹⁵.

3.1.4. *Le manque de subventions, de soutien et de sponsoring des artistes par l'État congolais*

Aujourd'hui, les artistes congolais en général, et lushois en particulier, ne bénéficient pas du tout du soutien ou de l'appui de la part du gouvernement congolais. Les activités artistiques et culturelles ne sont donc pas soutenues et financées. Jules B. le confirme lorsqu'il déclare que les efforts isolés des artistes congolais ne sont pas toujours appuyés par le pouvoir public. Pour Crispin Y., il existe un fonds au niveau du ministère qui émerge du budget de l'Etat : le Fonds d'Appui aux Artistes, FAA en sigle. Malheureusement, pour ce directeur des Services Généraux à la Culture et aux Arts à Kinshasa, la plus belle femme au monde ne peut donner que ce qu'elle a : ce budget est à la dimension de la situation économique précaire que traverse le pays, a-t-il poursuivi. Enfin, Crispin Y. donne l'exemple de la France où la culture relève de la politique du gouvernement : ce dernier prévoit le financement et l'appui aux entreprises culturelles [...]¹⁶.

¹⁵ Lire Zola Kalufuako, *Les femmes africaines d'Élisabethville et la construction de la société coloniale* (1910 – 1960), thèse de doctorat, Université de Lubumbashi, Faculté des Lettres et Sciences humaines, département des Sciences historiques, 2014, p. 232-235.

¹⁶ www.radiokapi.net

Il sied de mentionner qu'au cours de la période coloniale au Congo, beaucoup d'activités ludiques avaient vu le jour et fait l'objet d'attention de la part de la population ainsi que celle des autorités. L'on se souviendra qu'au cours de l'année 1950, le groupe musical de détente, à l'imitation des chants afro-américains, baptisé le JECOKE (Jeunesse comique de Kenya), dont la spécialité était l'exécution de la danse dite kalinchelinche (mot d'origine zoulou désignant une danse caractérisée par la vibration électrisée des jambes), avait vu le jour. Moïse Tshombe en était le président d'honneur. Cinq ans plus tard, soit en 1955, les musiciens obtinrent un contrat pour des productions à l'intérieur du pays et aussi à l'étranger. S'étant installé à Nairobi, au Kenya, Masengo Katiti aurait appris à Myriam Makeba la chanson populaire swahili Malaika. Aussi, les musiciens rhodésiens organisaient leurs représentations à Elisabethville. Des productions émanaient très souvent des éditions Ngoma. Au début des années 1950, le chanteur Bukasa, le guitariste D'Oliveira et le chanteur-compositeur Wendo s'illustrèrent sur le rythme de la rumba et développèrent les thèmes de la vie quotidienne : la femme, le couple, l'amour, la modernité, etc. Au cours de l'année 1956, naquit un grand orchestre OK Jazz, à l'initiative du propriétaire de l'OK Bar. Pour assurer le succès de son bar, ce dernier mobilisa les musiciens et chanteurs des deux rives : Kinshasa et Brazzaville (I. Ndaywel è Nziem, 2011, p. 163-166). Ceci pousse Charles Didier Gondola à déclarer ce qui suit: "The popular music of Congo-Zaïre originated in the twin landscapes of Brazzaville and Léopoldville, the two closest capital cities in the world [...]"¹⁷. Commentant sur la rumba, A. Manda Tchebwa pense que beaucoup plus qu'une simple musique, elle est tout à la fois : danse, musique, rythme, et ambiance, et beaucoup plus même un état d'esprit, un art de vivre résolument onirique, qui a poussé au plus profond d'un peuple qui a la musique incisée sur son âme. (A. Manda Tchebwa, 2012, p. 113).

Les récits et témoignages ci-haut évoqués appellent bien des commentaires de la part des observateurs avertis. Partant des faits relatés, ils se complètent les uns les autres. Si la capitale Kinshasa est butée aux difficultés liées au manque d'espaces culturels et partant, au manque de soutien aux artistes, il en est de même de ses provinces éparpillées à travers le pays, notamment Lubumbashi la deuxième ville,

¹⁷Lire Charles Didier Gondola, *Popular music, urban society, and changing gender relations in Kinshasa, Zaïre (1950-1990)*, s d, p. 69. La traduction est la suivante : [...] la musique populaire du Congo-Zaïre tire ses origines des deux paysages de Brazzaville et Léopoldville, les deux capitales rapprochées du monde [...].

considérée comme le poumon économique du pays. Et Christian Y. de conclure :

Nous ne devons pas nous voiler la face que la culture congolaise est malade. Non seulement la culture congolaise mais c'est un problème réel en Afrique. Dans toutes les rencontres au niveau sous-régional ou régional le problème de financement de la culture se pose avec acuité¹⁸.

3.1.5. Le problème de la non-consommation du théâtre par le public congolais/lushois

En RD Congo en général, et à Lubumbashi en particulier, le problème de la non-consommation des pièces théâtrales par le public est réel. Pourtant, lorsque les artistes créent, ils doivent se produire pour que leurs œuvres soient consommées par la population. Devant cette réalité, certains artistes jugent bon d'embrasser d'autres carrières pour leur survie, alors que le théâtre doit être pris au même titre que le football, la musique, les groupes folkloriques et ballets, etc. Maurice M. évoque le problème du manque d'intérêt ou du désintéressement des artistes à la production des pièces de théâtre. Ainsi, pour Cidibi C., la population est abandonnée à son triste sort.

3.2. Des perspectives

Au terme de la présente étude, il nous a paru judicieux de rapporter les suggestions sur la question de la prise en charge des structures culturelles en difficulté comme le Théâtre de la ville de Lubumbashi, suggestions faites par les personnes ressources que nous avons consultées dans le cadre de cette étude. Bon nombre de Congolais réclament :

- que l'État ou le gouvernement congolais, par le truchement du ministère de la culture et des arts s'investisse, s'implique dans la politique culturelle au titre de la création, la production et la promotion des salles de spectacles ;
- que l'État congolais prenne ses responsabilités en accompagnant la culture afin de lui donner la place qu'il faut, sa place d'antan, c'est-à-dire, l'appui des artistes et leur

¹⁸ www.radiokapi.net

accompagnement tout au long de leur parcours, la valorisation de l'entreprise culturelle ;

- le respect de la Constitution par le gouvernement congolais en ce qui concerne les principes fondamentaux qui régissent la culture et les arts ;
- l'organisation régulière des états généraux de la culture et des arts ;
- l'implication des autorités politico-administratives congolaises dans les activités culturelles ;
- le financement ainsi que la prise en charge de la culture par les entités décentralisées, partant, l'implication des gouverneurs des provinces ;
- l'élaboration des programmes annuels d'activités culturelles adéquats ;
- l'organisation régulière des campagnes de sensibilisation à travers la RD Congo en général, et à Lubumbashi en particulier ;
- la conscientisation des Congolais en général, et des Lushois en particulier ;
- la construction des salles de spectacles dignes de leur nom, répondant aux standards internationaux ;
- l'établissement des plaidoyers en faveur de la culture et des arts, etc.

Ces recommandations, à notre avis, ne sont pas excessives. La volonté politique des autorités nationales en général et lushoises en particulier, pourrait permettre leur réalisation.

Conclusion

Le bâtiment qui avait fait la fierté d'Élisabethville dans la production des œuvres culturelles a changé plusieurs fois d'identité. De 1956 à nos jours, sa fonction première a disparu : du lieu des manifestations culturelles, il est devenu un espace des manifestations politiques. Déclaré premier en Afrique centrale au cours de la période coloniale, une partie de ce bâtiment est spolié aujourd'hui. Pourtant, la culture joue un rôle capital et permet de rehausser l'image d'un pays. Notre souci étant la réhabilitation des activités artistiques et culturelles et, partant, les bâtiments les abritant, l'appel est lancé à tous, hommes et femmes de bonne volonté, en vue d'accorder de l'importance à la culture, c'est-à-dire, donner à cette dernière sa place qu'il faut, car, l'inactivité des jeunes artistes pourrait conduire ces derniers au

chômage, voire, au banditisme urbain. Aussi, il est bon de savoir, que sans politique culturelle adéquate, l'on ne peut parler du développement dans ce secteur.

Sources et références bibliographiques

A. Sources

- Sources orales

CIDIBI C., professeur à l'Université de Lubumbashi, récit recueilli par Émilie Zola, le 6 avril 2012 à Lubumbashi

MAURICE M., journaliste à la Radio Télé Nyota, récit recueilli par Émilie Zola, le 9 avril 2012 à Lubumbashi

- Sources webographiques

www.reduniversitaria.es/ficheros/Ponencia%20Donatien-Dibwe-dia-Mwembu.pdf, 2009, consulté le 15 mars 2018

<http://lardc.com/aveboo/Pages/elivil.html>, consulté le 19 février 2012

www.congoforum.be/upldocs, consulté le 2 février 2015

www.radiokapi.net, émission « Identité culturelle », présentation de Marcel Mayoyo, Kinshasa, le 13 avril 2017

[Fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Strebelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Strebelle), consulté le 3 mai 2018

B. Références bibliographiques

ANONYME, 1961, *Élisabethville 1911-1961*, Bruxelles, Éditions L. Cuyppers.

Constitution de la République démocratique du Congo, modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011.

CORNET Anne, GILLET Florence, 2010, *Congo Belgique entre propagande et réalité 1955-1965*, Bruxelles, Renaissance du livre.

DIBWE DIA MWEMBU, Donatien, 2001, *Histoire des conditions de vie des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga/Gécamines (1910-1999)*, Lubumbashi, PUL.

DIBWE DIA MWEMBU, Donatien, KALABA MUTABUSHA, Gabriel, 2005, « Lubumbashi : des lieux et des personnes », in

Tout passe. Instantanés populaires et traces du passé à Lubumbashi, Paris, L'Harmattan.

DIBWE DIA MWEMBU Donatien, 2008, *Les identités urbaines en Afrique. Le cas de Lubumbashi* (RD Congo), Paris, L'Harmattan.

DIBWE DIA MWEMBU Donatien, 1993, « Les fonctions des femmes africaines dans les camps des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga » (1925-1960), in *Zaire-Afrique*, p. 105-118.

GONDOLA Charles Didier, "Popular music, urban society, and changing gender relations in Kinshasa, Zaire" (1950-1990), sd, p. 65-84.

KESTERGAT Jean, *Quand le Zaire s'appelait Congo*, Bruxelles, 1985.

KALABA MUTABUSHA Gabriel, KAHOLA Olivier, KAKUDJI Aimé, 2008, « Aujourd'hui Lubumbashi : quelques symboles identitaires », in *Les identités urbaines en Afrique. Le cas de Lubumbashi (R.D. Congo)*, Paris, L'Harmattan, p. 48-57.

LWAMBA BILONDA Michel, 2001, *Histoire de l'onomastique d'avenues et de places publiques de la ville de Lubumbashi* (de 1910 à nos jours), Lubumbashi, PUL.

NDAYWEL è NZIEM Isidore, 2008, *Histoire du Congo. Des origines à nos jours*, Bruxelles, Éd. Le Cri.

MANDA TCHEBWA Antoine, 2012, *Sur les berges du Congo. On danse la rumba. Ambiance d'une ville et sa jumelle : Kinshasa/Brazzaville des années 50-60*, Paris, L'Harmattan.

VAN SCHUYLENBERGH Patricia, ZANA AZIZA ETAMBALA Mathieu, 2010, *Patrimoine d'Afrique Centrale Archives Films Congo, Rwanda, Burundi, 1912-1960*, Belgique, MRAC.

VLEURINCK André, *Élisabethville-Lubumbashi Cent ans d'histoire*, sd, inédit.

ZOLA KALUFUAKO Émilie, 2006, *L'Association des femmes kimbanguistes à Lubumbashi* (1968-2006), Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du Diplôme de DES en Sciences historiques, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Unilu.

ZOLA KALUFUAKO Émilie, 2014, *Le femmes africaines d'Élisabethville et la construction de la société coloniale* (1910-1960), thèse de doctorat, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Département des Sciences historiques, Université de Lubumbashi.